

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil le **11 février 2020 à 20h00**, sous la présidence de Madame Julie Lemieux, mairesse.

Étaient présents les conseillers :

- M. Steven Strong-Gallant
- Mme Isabelle Paré
- M. Réjean Sauvé
- Mme Aline Nault
- M. Alexandre Zalac
- M. Willy Mouzon

Madame Fanny Grosz, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

Avant de débiter la séance, Madame la mairesse souhaite la bienvenue à l'assemblée.

20-02-20
Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Madame Julie Lemieux, mairesse, ouvre la séance du 11 février 2020 à 20h02.

21-02-20
Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en ajoutant les points 17 et 18 :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2020

ADMINISTRATION

4. Autorisation à la directrice générale de participer au Congrès de l'ADMQ
5. Demande de remboursement d'une citoyenne pour des frais d'avocat
6. Autorisation à un conseiller municipal de participer à des entrevues d'embauche

LOISIRS ET CULTURE

7. Approbation du calendrier des activités de Très-Saint-Rédempteur en action pour l'année 2020

FINANCES

8. Dépôt du rapport des dépenses de la directrice générale en vertu de la délégation du pouvoir de dépenser
9. Approbation des comptes payés et à payer
10. Renouvellement du prêt numéro 2 avec la Caisse Desjardins

GESTION DU TERRITOIRE

11. Avis de motion et premier projet de règlement 241-2020 modifiant le règlement de zonage 155 afin d'ajouter les dispositions relatives à la production et la transformation de cannabis
12. Avis de motion et projet de règlement 242-2020 modifiant le règlement de lotissement 154 afin d'ajouter les dispositions relatives aux zones potentiellement exposées aux glissements de terrain
13. Avis de motion et projet de règlement 243-2020 modifiant le règlement sur les permis et certificats 157 afin d'ajouter les dispositions relatives aux zones potentiellement exposées aux glissements de terrain
14. Avis de motion et projet de règlement 244-2020 modifiant le règlement de zonage 155 afin d'ajouter les dispositions relatives aux zones potentiellement exposées aux glissements de terrain
15. Approbation du modèle et des matériaux d'une nouvelle résidence familiale isolée au 14, rue du Sommet (lot 5 447 067)

16. Demande de dérogation mineure pour la normalisation de la hauteur du sous-sol pour le logement additionnel au bâtiment principal situé au 865, rue Villeneuve

SUJETS ADDITIONNELS

17. Autorisation de paiement des quotes-parts à la MRC (1^{er} versement)
18. Autorisation de paiement de factures du Réseau BIBLIO de la Montérégie

CORRESPONDANCE

POINTS D'INFORMATION

PÉRIODE DE QUESTIONS

19. Levée de l'assemblée

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

22-02-20

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2020

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2020 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

IL EST RÉSOLU,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2020 soit approuvé tel que présenté.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADMINISTRATION

23-02-20

Autorisation à la directrice générale de participer au congrès de l'ADMQ

CONSIDÉRANT QUE le prochain congrès de l'ADMQ se tiendra à Québec du 17 au 19 juin 2020 ;

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER la directrice générale à participer au congrès,

D'AUTORISER le paiement des frais d'inscription d'un montant de 555 \$, taxes en sus ;

D'AUTORISER le paiement des frais d'hébergement reliés ainsi que de toute autre dépense engagée par la directrice générale dans le cadre de son séjour à Québec relativement au congrès.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	

Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	
---------------------	--------------	---	--

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

24-02-20

Demande de remboursement d'une citoyenne pour des frais d'avocat

CONSIDÉRANT QU'une citoyenne a engagé des frais d'avocat suite à une mise en demeure qui lui avait été envoyée à tort par les avocats de la municipalité en octobre 2019 ;

IL EST RÉSOLU,

DE PROCÉDER au remboursement des frais d'avocat à la citoyenne suivant la facture numéro 00968 établie par la firme PME Avocats de Vaudreuil-Dorion pour un montant total de 120,72 \$, taxes comprises.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

25-02-20

Autorisation à un conseiller municipal de participer à des entrevues d'embauche

CONSIDÉRANT QUE la municipalité procède actuellement au recrutement d'un inspecteur municipal et que des entrevues d'embauche seront prochainement planifiées ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a émis le souhait de se voir assister lors des entrevues d'embauche par M. Réjean Sauvé, conseiller municipal et également Président du CCU et membre du comité d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité RH ont donné leur accord ;

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER M. Réjean Sauvé à assister la directrice générale lors des futures entrevues d'embauche qui seront menées pour le recrutement d'un inspecteur municipal.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

LOISIRS ET CULTURE

26-02-20

Approbation du calendrier des activités de Très-Saint-Rédempteur en action pour l'année 2020

CONSIDÉRANT le renouvellement de l'entente avec l'OBNL *Très-Saint-Rédempteur en action* pour l'organisation d'activités de loisirs en 2020 ;

CONSIDÉRANT le calendrier des activités envisagées pour l'année 2020 qui a été présenté par l'OBNL le 02 octobre 2019 avec une demande de participation financière de la municipalité ;

IL EST RÉSOLU,

D'APPROUVER le calendrier des activités qui a été proposé pour l'année 2020,

D'ACCORDER une participation financière de 3 750 \$ pour l'organisation des activités en 2020, en un seul versement, et que le chèque correspondant à cette somme sera émis dans les 30 jours suivant l'adoption de la présente résolution.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

FINANCES

Dépôt du rapport des dépenses de la directrice générale en vertu de la délégation du pouvoir de dépenser

Une copie du rapport de Mme Fanny Grosz, directrice générale, est déposée au conseil.

Certificat de disponibilité de crédit

Je soussignée, Fanny Grosz, certifie par les présentes que la municipalité de Très-Saint-Rédempteur a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois de février 2020.

27-02-20

Approbation des comptes payés et à payer

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles ;

IL EST RÉSOLU d'approuver et de payer les comptes suivants :

Chèques nos C2000018 à C2000040	79 545,07 \$
Paiement AccèsD L2000016 à L2000032	27 768,89 \$
Chèques de salaires nos D2000012 à D2000019	4 958,64 \$

GRAND TOTAL

112 272,60 \$

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

28-02-20

Renouvellement du prêt numéro 2 avec la Caisse Desjardins

CONSIDÉRANT QUE le prêt numéro 2 correspondant au règlement d'emprunt 126/136 arrive à échéance le 09 février 2020 ;

CONSIDÉRANT QU'il reste un solde de 6 295 \$ à renouveler ;

CONSIDÉRANT la proposition de renouvellement faite par la Caisse Desjardins ;

IL EST RÉSOLU,

DE RENOUVELER le prêt numéro 2 avec la Caisse Desjardins, au taux de 3,83% pour 5 ans.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

GESTION DU TERRITOIRE

29-02-20

Avis de motion et adoption du premier projet de règlement 241-2020 modifiant le règlement de zonage 155 afin d'ajouter des dispositions concernant la production et la transformation de cannabis

Avis de motion est donné par Julie Lemieux, Mairesse, qu'à une prochaine séance ordinaire de conseil il sera adopté le règlement 241-2020 modifiant le règlement de zonage 155 afin d'ajouter des dispositions concernant la production et la transformation de cannabis.

CONSIDÉRANT QUE le premier projet de règlement 241-2020 a été présenté aux conseillers ;

IL EST RÉSOLU,

QUE le premier projet de règlement 241-2020 soit adopté tel que présenté,

QUE la directrice générale soit chargée d'organiser une assemblée publique sur le premier projet de règlement.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

30-02-20

Avis de motion et adoption du projet de règlement 242-2020 modifiant le règlement de lotissement 154 afin d'ajouter les dispositions relatives aux zones potentiellement exposées aux glissements de terrain

Avis de motion est donné par Julie Lemieux, Mairesse, qu'à une prochaine séance ordinaire de conseil il sera adopté le règlement 242-2020 modifiant le règlement de lotissement 154 afin d'ajouter les dispositions relatives aux zones potentiellement exposées aux glissements de terrain.

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement 242-2020 a été présenté aux conseillers ;

IL EST RÉSOLU,

QUE le projet de règlement 242-2020 soit adopté tel que présenté,

QUE la directrice générale soit chargée d'organiser une assemblée publique sur le projet de règlement.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

31-02-20

Avis de motion et adoption du projet de règlement 243-2020 modifiant le règlement sur les permis et certificats 157 afin d'ajouter les dispositions relatives aux zones potentiellement exposées aux glissements de terrain

Avis de motion est donné par Julie Lemieux, Mairesse, qu'à une prochaine séance ordinaire de conseil il sera adopté le règlement 243-2020 modifiant le règlement sur les permis et certificats 157 afin d'ajouter les dispositions relatives aux zones potentiellement exposées aux glissements de terrain.

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement 243-2020 a été présenté aux conseillers ;

IL EST RÉSOLU,

QUE le projet de règlement 243-2020 soit adopté tel que présenté,

QUE la directrice générale soit chargée d'organiser une assemblée publique sur le projet de règlement.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

32-02-20

Avis de motion et adoption du projet de règlement 244-2020 modifiant le règlement de zonage 155 afin d'ajouter les dispositions relatives aux zones potentiellement exposées aux glissements de terrain

Avis de motion est donné par Julie Lemieux, Mairesse, qu'à une prochaine séance ordinaire de conseil il sera adopté le règlement 244-2020 modifiant le règlement de zonage 155 afin d'ajouter les dispositions relatives aux zones potentiellement exposées aux glissements de terrain.

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement 244-2020 a été présenté aux conseillers ;

IL EST RÉSOLU,

QUE le projet de règlement 244-2020 soit adopté tel que présenté,

QUE la directrice générale soit chargée d'organiser une assemblée publique sur le projet de règlement.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

33-02-20

Approbation du modèle et des matériaux d'une nouvelle résidence familiale isolée au 14, rue du Sommet (lot 5 447 067)

CONSIDÉRANT QUE la présente demande satisfait aux critères et objectifs du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 158 à son chapitre 3 « Objectifs et critères d'évaluation applicables aux zones RC-7, RB-10, RB-11, RC-12, RC-14 ET RC-15 » ;

CONSIDÉRANT QUE la superficie de déboisement respecte la limite du RCI pour la protection du mont Rigaud, et que l'implantation du bâtiment principal conservera un aspect naturel du territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la superficie du bâtiment principal respecte les normes en vigueur du règlement de zonage numéro 155 ;

CONSIDÉRANT QUE le modèle choisi ressemble grandement à certains modèles déjà approuvés par le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) ;

CONSIDÉRANT QUE la construction projetée sera implantée en respect des normes applicables à la réglementation d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur a déposé lors de sa demande tous les documents nécessaires à l'émission d'un permis de construction pour une nouvelle résidence isolée ;

CONSIDÉRANT les recommandations du CCU lors de la séance du 30 janvier 2020 ;

IL EST RÉSOLU,

D'APPROUVER le modèle et les matériaux présentés pour permettre la construction de la nouvelle résidence familiale isolée au 14, rue du Sommet.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

34-02-20

Demande de dérogation mineure pour la normalisation de la hauteur du sous-sol pour le logement additionnel au bâtiment principal situé au 865, rue Villeneuve

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage numéro 155, dans son article 906, exige un minimum de 7,5 pieds (2,3 mètres) pour établir un logement additionnel au bâtiment principal ;

CONSIDÉRANT QUE la hauteur du logement additionnel était de 7,6 pieds (2,32 mètres) au début des travaux de rénovation ;

CONSIDÉRANT QUE la hauteur est de 7,2 pieds (2,1 mètres) après les travaux de rénovation du logement additionnel ;

CONSIDÉRANT QUE l'installation actuelle ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires voisins ;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire fait preuve de bonne foi en déclarant cette situation et en faisant les démarches nécessaires ;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) lors de la séance du 30 janvier 2020 ;

IL EST RÉSOLU,

D'APPROUVER la demande de dérogation mineure pour la normalisation de la hauteur du sous-sol pour le logement additionnel au bâtiment principal situé au 865, rue Villeneuve.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SUJETS ADDITIONNELS

35-02-20

Autorisation de paiement des quotes-parts à la MRC (1^{er} versement)

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 2020-000022 d'un montant de 27 461.00 \$, correspondant au premier versement des quotes-parts à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

36-02-20

Autorisation de paiement de factures du Réseau BIBLIO de la Montérégie

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER le paiement des factures suivantes au Réseau BIBLIO de la Montérégie :

- Facture numéro 2020-10022 d'un montant de 4 743,31 \$, taxes en sus, pour la tarification annuelle ;
- Facture numéro 2020-10023 d'un montant de 1 004,44 \$, taxes en sus, pour les frais annuels d'exploitation.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CORRESPONDANCE

Aucune.

POINTS D'INFORMATION

Mme la Mairesse informe l'assemblée que les comptes de taxes pour l'année 2020 ont été déposés à la poste la veille et que les dates de versement sont les suivantes : 12 mars, 10 juin et 10 août 2020.

Mme la Mairesse informe l'assemblée qu'une marche avec les élus sera organisée au Sentier l'Envolée du Castor le 23 février, et qu'un café rencontre aura lieu au Centre Communautaire le 15 mars 2020.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la Mairesse ouvre la période de questions à 20h20 et invite les personnes présentes à s'exprimer.

37-02-20

Levée de l'assemblée

Il est proposé et résolu de lever la séance à 20h44.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La séance est levée à 20h44.

Julie Lemieux, mairesse

Fanny Grosz, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je soussignée, Julie Lemieux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code Municipal.

Julie Lemieux, mairesse